

## Communiqué de presse

À Nanterre, le jeudi 21 juillet 2022,

### Contact Presse :

Direction de la communication  
Université Paris Nanterre  
[presse@liste.parisnanterre.fr](mailto:presse@liste.parisnanterre.fr)

### À propos de l'Université Paris Nanterre

Située à l'ouest de Paris, au cœur d'un territoire d'une grande richesse sociale et urbaine, l'Université Paris Nanterre est une université pluridisciplinaire qui accueille chaque année plus de 35 000 étudiantes et étudiants. Son offre de formation et ses activités de recherche couvrent le large éventail des sciences humaines et sociales, des lettres et des langues, des sciences juridiques, économiques et de gestion, de la technologie, de la culture et des arts, des sciences de l'information et de la communication, des sciences pour l'ingénieur et des sciences et techniques des activités physiques et sportives. L'université est implantée dans le département des Hauts-de-Seine, sur les sites de Nanterre (campus « vert » à 20 min du centre de Paris), Ville-d'Avray, Saint-Cloud et sur le parvis de la Défense. L'établissement compte 1400 personnels enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et 970 personnels administratifs et techniques à l'appui de ses activités de formation (organisées en 10 UFR et instituts) et de recherche (6 écoles doctorales, 42 unités de recherche).

Sur le campus de l'Université Paris Nanterre se trouvent également la Maison des Sciences de l'Homme-Mondes et La contemporaine, bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains. L'université est membre de la ComUE Université Paris Lumières, du Campus Condorcet et de l'université européenne EDUC.  
[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)

## Communiqué du 21 juillet 2022

**L'occupation de la tour Grappin, bâtiment administratif de l'Université Paris Nanterre, menée depuis le 27 octobre 2021 par des membres de l'UNEF Nanterre et leurs soutiens, a pris fin sans qu'aucune action physique n'ait été nécessaire ni qu'aucune négociation n'ait eu lieu.**

Pendant près de neuf mois, les occupants et les personnes extérieures qui les ont soutenus ont porté atteinte aux conditions de travail et d'étude de toute notre communauté universitaire et infligé une souffrance inqualifiable aux personnels. Ils ont agi contre le fonctionnement de l'université, inutilement et sans considération pour le devenir, ni de ce que notre université représente, ni des étudiantes et étudiants auxquels elle se doit.

Rappelons que l'occupation visait à imposer l'inscription d'un groupe de personnes choisi par l'organisation étudiante, dans la filière de leur choix et uniquement à l'Université Paris Nanterre. Les occupants et leurs soutiens ont considéré que leur lutte était plus importante que les études des autres étudiants, le travail des agents, les réexamens des dossiers par les commissions pédagogiques ayant donné lieu à plusieurs centaines d'inscriptions pour répondre aux processus de sélection auxquels sont confrontés nos étudiantes et nos étudiants. Comment interpréter autrement les refus de s'inscrire dans d'autres universités ? Comment interpréter autrement les agressions répétées sur le campus par les organisateurs de l'occupation envers des personnels de l'établissement, le harcèlement constant et l'effacement systématique des lieux de discussions ? Ce contre quoi nous nous défendons est l'appropriation d'une parcelle du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche par des personnes qui, pour imposer leur point de vue, sont prêtes à contribuer à sa destruction.

La libération de nos locaux est une étape essentielle dans la défense de notre communauté. Nous réaffirmons notre détermination à résister à toute tentative de déstabilisation de l'établissement. Il est grand temps, pour notre université déjà gravement fragilisée par le manque de moyens, que les activités reprennent sereinement. L'Université Paris Nanterre doit pouvoir accomplir ses missions et apporter ses réponses aux grands enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche.